

Atelier

Comment lancer une démarche RSE qui respecte les contraintes des établissements ?

22 janvier 2015

Geneviève Delacourt, ARS Basse Normandie

Catherine Boutet, ARS Basse Normandie

Karine Bossier, ARS Basse Normandie

CONTEXTE, ENJEUX

Pour l'ARS

-Le Développement Durable introduit dans le Plan Régional de santé et le schéma régional de prévention,

-Certification HAS V2010, avec références et critères sur le développement durable,

-Demandes d'accompagnement de la part des établissements de santé et médico-sociaux,

-Intérêt pour la mise en place de réseaux entre établissements autour du partage d'expériences.

Pour l'ADEME, secteur santé :

- 12 % des consommations d'énergie du secteur tertiaire en France
- Fort potentiel d'économie d'énergie, chauffage principal poste de consommation
- 1^{er} secteur émetteur de GES représentant 20% du total des activités tertiaires, suivi par les bureaux et les commerces.
- Demande d'aide au coup par coup par les établissements



Partenariat ARS ADEME signé en 2013

Accord cadre de partenariat ARS – ADEME en Basse Normandie

- **Les objectifs:**

- **1) Réduire les consommations d'énergie,**
cible 100% des ES, 75%EHPAD, 50% des autres EMS sous compétence ARS avec réalisation de diagnostics énergétiques; respect des objectifs du SRCAE (diminution de 3,8% par an de la consommation d'énergie)
- **2) Diminuer les émissions de gaz à effet de serre,**
cible respect des obligations réglementaires, augmentation de la part des énergies renouvelables, respect des objectifs du SRCAE (diminution de 1,2%/an des émissions de GES)
- **3) Développer les achats responsables en lien avec le programme PHARE,**
- **4) Favoriser la conception et la réalisation de bâtiment HQE :** cible 100% des projets avec simulation thermique dynamique

Méthodologie Certification HAS V2010

Manuel de certification des Etablissements de Santé V2010:

- Chap1: Management de l'Etablissement
- Critère 1b: Engagement dans le Développement Durable
- Critère 3d: Qualité de vie au travail (GRH)
- Critère 6f: Achats Éco responsables et Approvisionnements
- Référence 7: La qualité et la sécurité de l'environnement :
 - Critère 7a: Gestion de l'Eau
 - Critère 7b: Gestion de l'Air
 - Critère 7c: Gestion de l'Energie
 - Critère 7d: Hygiène des Locaux
 - Critère 7e: Gestion des Déchets

Accord cadre de partenariat ARS – ADEME en Basse Normandie

- **Axes de travail retenus :**
 - **Mise en oeuvre d'opérations groupées:** Pour les établissements de santé publics, privés et médico-sociaux.
 - **Mise en réseau des acteurs,**
 - **Formation des acteurs de la santé,**
 - **Création, partage et suivi d'indicateurs sur le développement durable.**

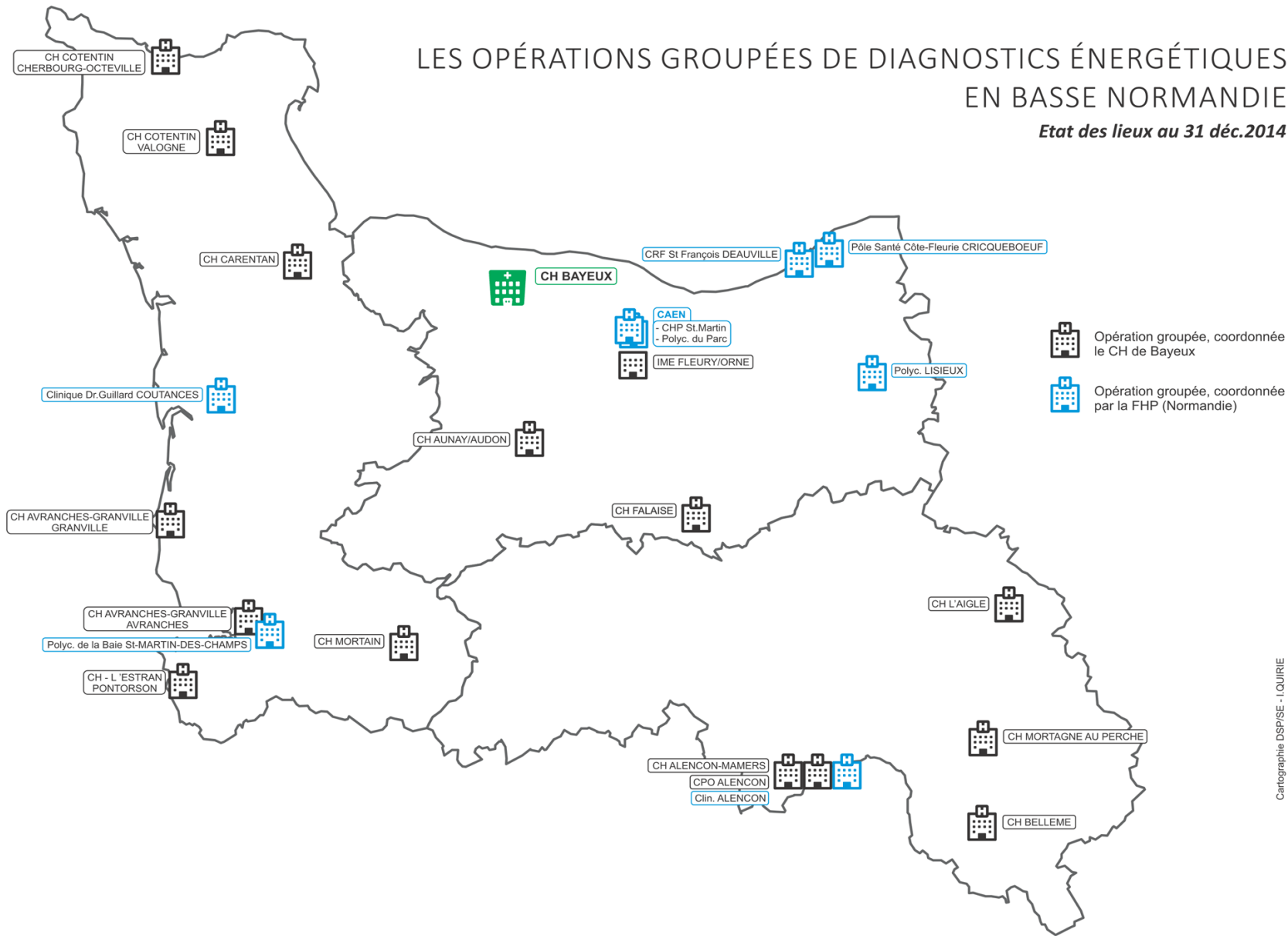
Pilotage et suivi de l'accord cadre

- **Mise en place d'un Copil**
Fédérations hospitalières, CLCC, OPCA, ADEME, ARS.
- **Indicateurs de suivi des objectifs de l'accord cadre,**
- **Concours financier de l'ADEME** à certains projets mis en oeuvre au titre de l'accord cadre
- **Communication commune** sur l'accord cadre et les actions engagées,
- **Règles de confidentialité**



LES OPÉRATIONS GROUPEES DE DIAGNOSTICS ÉNERGÉTIQUES EN BASSE NORMANDIE

Etat des lieux au 31 déc.2014



Cartographie DSP/SE - I.QUIRIE

Opérations groupées de diagnostic énergétique

Etablissements privés de Normandie:

Coordonateur : Centre Hospitalier d'Evreux avec la FHP

21 établissements:

- Audits énergétique dans les bâtiments

L'audit comprend:

- L'expertise des bâtiments et des mesures
- Calcul de déperdition, de performance
- Identification des gisements d'économie d'énergie
- Propositions d'actions hiérarchisées

Etablissements publics:

Coordonateur : Centre Hospitalier de Bayeux

14 établissements: 13 de santé publics et 1 établissement médico-social, :

- Audit ou pré-diagnostic énergétique selon les bâtiments
- 141 bâtiments, plus de 400 000 m²

Critères de sélection:

- Bâtiment de plus de 10 ans
- Les plus énergivores (hospitalisation, cuisine centrale, blanchisserie, etc...)

Gain pour l'établissement:

- Accompagnement par un spécialiste
- Échange entre établissements
- Coût réduit du diagnostic: 0,92 €/m² au lieu de 1,40 € hors opération collective
- Aides financières Ademe Région (70 %)
- Suivi Ademe / ARS

Proposition d'accompagnement : AMO pour le suivi des diagnostics

Pour les établissements qui ont déjà participé à une opération groupée de diagnostic énergétique, proposition d'un accompagnement :

Missions d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage:

- Aide à la mise en œuvre des travaux suite à l'audit
- Aide au choix du maître d'oeuvre
- Aide à la renégociation du contrat de fourniture d'énergie

FORMATS D'ACCOMPAGNEMENT

Animation d'un réseau d'établissements engagés dans la maîtrise de l'énergie

- réunions physiques (journées ou ½ journées de travail en plénière ou en ateliers).
 - organisation des réunions (locaux, logistiques) assurée par l'ARS et l'ADEME
- + réseau d'échange dématérialisé (liste mail ou forum)
4 journées par an (1 journée / trimestre) pendant 2 ans

Journées de conseil personnalisées pour chaque établissement
forfait d'intervention de 3 jours / établissement.

Formations 2014 – 2015 pour tous les statuts

« Maîtriser et gérer l'énergie dans les établissements de soins »

21 Janvier 2014: Gestion des énergies et des énergies renouvelables dans les établissements sanitaires et médicosociaux. **Module initiation**

▶ 39 participants – 31 établissements

1^{er} trimestre 2015: **Module perfectionnement (3 sessions, 1/OPCA)**

Opération pilote pour le siège de l'Ademe:

- Financement du montage pédagogique avec prestataires par l'ADEME
- Participation financière des OPCA
- Suite à cette expérimentation, diffusion éventuelle dans les autres régions

« Développement Durable »

2 sessions /1^{er} semestre 2015. Méthodologie de la démarche développement durable et lien avec les critères de certification HAS V2010.



Mobilisation des OPCA